



Secrétariat municipal

Le 10 octobre 2014

Monsieur Denis Lemelin, président
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
377, rue Bank
Ottawa (Ontario) K2P 1Y3

Objet : Appui au syndicat des travailleurs et travailleuses des postes dans leur démarche et représentation auprès des instances gouvernementales fédérales

Monsieur,

Vous trouverez ci-joint, une copie de la résolution numéro 2014-10-199 relativement au sujet mentionné en rubrique et adoptée lors de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Batiscan le 6 octobre 2014.

Espérant le tout conforme et à votre entière satisfaction, n'hésitez pas à communiquer avec le soussigné pour tout renseignement supplémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Pierre Massicotte

Directeur général et secrétaire-trésorier

PM/Im

p.j. résolution

c.c. Mme Lisa Raitt, ministre des Transports
Mme Lise St-Denis, députée de Saint-Maurice – Champlain
M. Brad Woodside, président FCM



EXTRAIT DU LIVRE DE DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE BATISCAN

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE BATISCAN SÉANCE ORDINAIRE DU 6 OCTOBRE 2014

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Batiscan, tenue le sixième jour du mois d'octobre deux mille quatorze (6 OCTOBRE 2014) à 19h00 à la salle municipale au 181, rue de la Salle.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Sonya Auclair, mairesse
Henriette Rivard Desbiens, conseillère
Monique Drouin, conseillère
André Robitaille, conseiller
Éric Leclair, conseiller

FORMANT QUORUM

Ont adopté, entre autres, résolution :

APPUI AU SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES POSTES DANS LEUR DÉMARCHE ET REPRÉSENTATION AUPRÈS DES INSTANCES GOUVERNEMENTALES FÉDÉRALES VISANT À ANNULER LES CHANGEMENTS AUX SERVICES ANNONCÉS PAR POSTES CANADA

RÉSOLUTION NUMÉRO 2014-10-199

ATTENDU que Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU que Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU que la fermeture de bureaux de postes ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans les collectivités partout au pays;

ATTENDU que Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

ATTENDU que tous les membres du conseil municipal de la Municipalité de Batiscan ont pris connaissance de ce dossier avant la présente séance;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Henriette Rivard Desbiens, conseillère, appuyé par madame Monique Drouin, conseillère, et résolu à l'unanimité des voix des conseillers (4) :



**EXTRAIT DU LIVRE DE DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DE BATISCAN**

Que le conseil municipal de la Municipalité de Batiscan appui également les démarches et représentations du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes auprès de la Fédération Canadienne des Municipalités afin que cette dernière réclame du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Adoptée

COPIE CERTIFIÉE CONFORME au livre des délibérations du conseil de la Municipalité de Batiscan.

DONNÉ à Batiscan, ce 7^e jour d'octobre 2014.

Pierre Massicotte

Directeur général et secrétaire-trésorier